

## **Compte Rendu du Conseil Municipal du 26 octobre 2017**

**Présents** : Fabienne PERN-SAVIGNAC, Mme TILLON Georgette, M. BOUISSET Gérard, M. OGBURN Patrick, M DAURE Philippe, Mme REVELLI Françoise, M. COURDESSES Damien, Mme SERAYSSOL Patricia, Mme MAGUET Jocelyne, M. JOUANY Claude, Mme CASTEX Nicole, M. DUJARDIN Éric, M. TARTINI Alexandre.

**Absents excusés** : Mme PHILIPPEAU Marie-Cécile (pouvoir).

**Absents** : M. CAGNAC Jean-Luc.

**Secrétaire de Séance** : Georgette TILLON.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 29 août 2017 approuvé et paraphé par tous.

### **I - DÉLIBÉRATIONS :**

#### **1 – Réalisation d'un emprunt**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les travaux d'extension des vestiaires du stade municipal, il convient de recourir à un emprunt d'un montant de 200 000 €. Elle présente les différentes propositions des 3 organismes contactés et propose de voter pour le taux préférentiel, soit le Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées.

**POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 1**

#### **2 – Prix des concessions au cimetière et des alvéoles du colombarium pour l'année 2018**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du mètre carré du terrain des concessions au cimetière était de 40 € pour l'année 2017, et celui d'une alvéole du columbarium, de 500 € et propose de maintenir les mêmes tarifs.

**POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

#### **3 – Modalités de location de la salle des fêtes pour l'année 2018**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les modalités de location de la Salle des fêtes et propose de maintenir les mêmes tarifs.

**POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

#### **4 – Création de deux emplois liés à l'accroissement temporaire d'activité**

Madame Le Maire expose aux membres du conseil municipal que suite à la suppression des contrats aidés et en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer deux emplois non permanents à temps complet, l'un sur une durée d'un an et l'autre sur trois mois.

**POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

#### **5 – Avenant au régime indemnitaire RIFSEEP**

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 24 octobre 2016 relative à la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Elle précise d'une part que suite à la nomination de l'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, il convient de déterminer les montants maximum du cadre d'emploi des adjoints administratifs du groupe C1.

D'autre part, elle propose de rémunérer l'agent de prévention chargé de réaliser le document unique par le biais du CIA et de modifier le montant de référence du CIA pour les adjoints techniques du groupe C1.

**POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

#### **6 – Participation à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Pays Midi Quercy Energies Citoyennes**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la création d'une SCIC à forme de société anonyme et à capital variable pour le développement, l'investissement, la réalisation et l'exploitation d'énergies renouvelables sur le territoire du PETR Pays Midi Quercy.

Elle propose de souscrire 10 parts pour lancer et soutenir ce projet.

**POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

#### **7 – Demande de subvention FRI**

Vote différé.

#### **II – Questions diverses**

- Procédure d'abandon de sépultures. Mme le Maire informe l'assemblée que cette procédure a été lancée et que 36 sépultures sont considérées comme « abandonnées ». Des affichettes ont été déposées sur les tombes.
- Calendrier des festivités 2018 : Une réunion des associations est prévue fin octobre pour planifier toutes les festivités. L'association Medit'échanges a demandé à renouveler le festival reggae l'an prochain. Elle sollicite une aide financière de la commune. Après discussion, une majorité des conseillers n'a pas donné suite à cette demande. Il lui sera proposé de contacter l'association des commerçants.

- Dangerosité du chemin des Tanneries : Madame le Maire propose de l'interdire à la circulation sauf riverains.
- Panneaux verts d'information : les fabricants de pain bio souhaitent en faire poser un et demande que la commune prenne en charge cette acquisition.
- Parking du Sourbié : Madame le Maire annonce que la commune est assignée par un riverain à comparaître devant le Tribunal Administratif pour l'annulation du permis d'aménager.
- Colloque de l'ONAC à Paris : Madame le Maire représentera la commune et a été invitée à faire une intervention sur les pupilles de la Nation.
- Salle polyvalente de St Laurent : présentation des propositions d'aménagement du CAUE.

**La séance est levée à 22 h 40 .**